



Sarrians, le 12 avril 2021

Objet : Demande de reconnaissance de l'état de calamité agricole

Monsieur le Préfet,

La commune de SARRIANS a subi dans la nuit du 7 au 8 avril dernier d'importants dégâts liés au gel sur ses exploitations viticoles, arboricoles et maraîchères.

Par la présente, je sollicite le classement de la commune de SARRIANS en zone sinistrée au titre des calamités agricoles et ce afin d'ouvrir les dispositifs d'aides prévus pour palier de telles situations.

Certains de votre soutien en ces moments de difficultés, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Maire
Vice-présidente de la CoVe

Anne-Marie BARDET

Monsieur Bertrand GAUME
Préfet de Vaucluse
Service de l'Etat en Vaucluse
84 905 AVIGNON cedex 9